



Centre de Gestion de l'Ariège  
4 Rue Raoul Lafagette  
09000 FOIX  
Tél : 05.34.09.32.40

## CALENDRIER PREVISIONNEL DES CONCOURS ET EXAMENS ANNEE 2012 ORGANISES PAR LE CENTRE DE GESTION DE L'ARIEGE.

Concours	Conditions d'accès	Périodes d'inscription	CDG Organisateur
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>			
<b>Adjoint Administratif Territorial de 1<sup>ère</sup> classe  CAT C</b>	<p><b>Le concours Externe sur épreuves</b> est ouvert pour 40% au moins des postes mis aux concours aux candidats titulaires d'un titre ou d'un diplôme classé au moins au niveau V de la nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles ou d'une qualification reconnue comme équivalente. Les candidats ne disposant pas de diplôme requis peuvent bénéficier de mesures dérogatoires au titre de la REP (consulter le CDG pour tout renseignement)</p> <p><b>Le concours Interne sur épreuves</b> est ouvert pour 40% au plus des postes mis aux concours, aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique d'état, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale. <b>Les candidats doivent justifier au 1<sup>er</sup> Janvier de l'année du concours d'une année au moins de services publics effectifs</b>, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.</p> <p><b>Le 3<sup>ème</sup> concours</b> est ouvert pour 20% au plus des postes mis au concours aux candidats justifiant, pendant une <b>durée de 4 ans au moins</b>, de l'exercice, soit d'activités professionnelles comportant des fonctions administratives d'exécution, de comptabilité, d'accueil du public, de documentation, ou à la mise en œuvre d'actions d'animation économique, sociale ou culturelle soit de mandats en qualité de membre d'une assemblée délibérante d'une collectivité territoriale soit d'activités accomplies en qualité de responsable d'une association. Un décret fixe les modalités de prise en compte de ces différentes activités.</p>	<p><b>Retrait des dossiers auprès du Centre de gestion organisateur</b> du Mardi 4 Octobre 2011 au Mercredi 2 Novembre 2011 (jusqu'à 17 h 00)</p> <p><b>Retrait des dossiers par voie postale</b> du Mardi 4 Octobre 2011 au Mercredi 26 Octobre 2011 le cachet de la poste faisant foi.</p> <p><b>Date limite de dépôt des dossiers</b> le Jeudi 10 Novembre 2011 jusqu'à 17 h 00 (sur place) le cachet de la poste faisant foi</p> <p><b>Epreuve Ecrite :</b> Mercredi 14 Mars 2012</p>	<p><b>CDG 09</b> 4, rue Raoul Lafagette 09 000 FOIX Tél : 05.34.09.32.40</p>

EXAMENS	Conditions d'accès	Périodes d'inscription	CDG Organisateur
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>			
<p><b>Adjoint Technique Territorial de 1<sup>ère</sup> classe</b></p> <p><b>CAT C</b></p> <p><b>Spécialités et options :</b> (voir l'avis ci-joint)</p>	<p>Cet examen est ouvert aux Adjoints Techniques territoriaux de 2<sup>ème</sup> classe ayant atteint le 4<sup>ème</sup> échelon et comptant au moins trois ans de services effectifs dans ce grade. Les candidats peuvent subir les épreuves de l'examen au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement de grade.</p>	<p><b>Retrait des dossiers au CDG 09</b> du Mardi 23 Aout 2011 au Mercredi 21 Septembre 2011 (jusqu'à 17 h 00)</p> <p><b>Retrait des dossiers par voie postale</b> du Mardi 23 Aout 2011 au Mercredi 14 Septembre 2011 minuit, le cachet de la poste faisant foi.</p> <p><b>Date limite de dépôt des dossiers</b> le Mercredi 28 Septembre 2011 jusqu'à 17 h 00 (sur place), minuit (par courrier).</p> <p><b>Epreuve Ecrite :</b> Mercredi 18 Janvier 2012</p>	<p><b>CDG 09</b> 4, rue Raoul Lafagette 09000 FOIX Tél : 05.34.09.32.40.</p>
<b>FILIERE MEDICO SOCIALE</b>			
<p><b>Agent Social Territorial de 1<sup>ère</sup> classe</b></p> <p><b>CAT C</b></p>	<p>Cet examen est ouvert aux Agents Sociaux de 2<sup>ème</sup> classe ayant atteint le 4<sup>ème</sup> échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans leur grade.</p>	<p><b>Retrait des dossiers au CDG 09</b> du Mardi 15 mai 2012 au Mercredi 20 juin 2012 (jusqu'à 17 h 00)</p> <p><b>Retrait des dossiers par voie postale</b> du Mardi 15 mai 2012 au Mercredi 13 juin 2012 minuit, le cachet de la poste faisant foi.</p> <p><b>Date limite de dépôt des dossiers</b> le Jeudi 28 juin 2012 jusqu'à 17 h 00 (sur place), minuit (par courrier).</p> <p><b>Epreuve Ecrite :</b> Mercredi 17 Octobre 2012</p>	<p><b>CDG 09</b> 4, rue Raoul Lafagette 09000 FOIX Tél : 05.34.09.32.40.</p>

EXAMENS	Conditions d'accès	Périodes d'inscription	CDG Organisateur
<b>FILIERE ANIMATION</b>			
<b>Adjoint Territorial d'Animation de 1<sup>ère</sup> classe</b>	Cet examen est ouvert aux Adjoints territoriaux d'Animation de 2 <sup>ème</sup> classe ayant atteint le 4 <sup>ème</sup> échelon et comptant au moins trois ans de services effectifs dans ce grade. Les candidats peuvent subir les épreuves de l'examen au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement de grade.	<p style="text-align: center;"><b>Retrait des dossiers au CDG 09</b> du Mardi 8 Novembre 2011 au Mercredi 7 Décembre 2011 (jusqu'à 17 h 00)</p> <p style="text-align: center;"><b>Retrait des dossiers par voie postale</b> du Mardi 8 Novembre 2011 au Mercredi 30 Novembre 2011 minuit, le cachet de la poste faisant foi.</p> <p style="text-align: center;"><b>Date limite de dépôt des dossiers</b> le Jeudi 15 Décembre 2011 jusqu'à 17 h 00 (sur place), minuit (par courrier).</p> <p style="text-align: center;"><b>Epreuve Ecrite :</b> Mardi 20 Mars 2012</p>	<p style="font-size: 1.2em;"><b>CDG 09</b></p> <p>4, rue Raoul Lafayette 09000 FOIX Tél : 05.34.09.32.40.</p>

Les candidats peuvent s'inscrire un an avant de remplir les conditions (sont pris en compte au titre des services effectifs : les services effectués en qualité d'agent stagiaire et titulaire)

Demande de dossiers d'inscription auprès du Centre de Gestion de l'Ariège soit en se présentant au Centre de Gestion, soit par voie postale en joignant une enveloppe affranchie à 1,45 € (format 21 X 29,7 cm) libellée aux nom, prénom et adresse du candidat.

Les demandes par voie postale devront être adressées au plus tard dans les huit jours avant la date limite de retrait du dossier. (le cachet de la poste faisant foi).

\* Ce document est un calendrier prévisionnel. Des modifications sont possibles : un concours ou un examen peut être ajouté, ou supprimé et les dates peuvent être modifiées, ce qui n'a pas à être justifié et ne peut faire l'objet d'une réclamation.